



MUSÉE DES PEINTRES DE BARBIZON

LE RENDEZ-VOUS DES ARTISTES ET DE LA NATURE

PUBLICS

MODALITÉS DE VISITES RELAIS DU CHAMP SOCIAL

Dans cette rubrique, vous trouverez tous les renseignements nécessaires à la préparation de votre visite au musée départemental des peintres de Barbizon.

Conditions de visite

Quelques règles à respecter

L'accueil des groupes se fait aux horaires d'ouverture du musée.

Les visites guidées sont proposées pour les groupes à partir de 8 personnes, accompagnateurs inclus et pour des groupes de 30 personnes maximum. Le musée peut recevoir deux groupes en même temps. La présence d'accompagnateurs est fortement conseillée.

Avant la visite, il est souhaitable que les accompagnateurs rappellent aux participants quelques règles afin d'assurer la protection des collections : ne pas toucher aux objets et aux œuvres, ne pas boire, ne pas manger, ne rien jeter par terre. Les photographies faites sans flash sont autorisées. Les téléphones portables doivent être éteints pendant la visite.

Renseignements et réservations

Comment contacter le service des publics

Les visites, libres ou guidées, les animations et les ateliers se font exclusivement sur réservation.

Les demandes de renseignements s'effectuent par téléphone, par courrier, par fax, par le [formulaire de contact](#) ou sur place.

La prise de réservation s'effectue uniquement par téléphone.

- Réservations : à l'accueil du musée au 01 60 66 22 27
- Contact service des publics : Denise Delobel au 01 64 19 27 40

En cas d'annulation, veuillez à prévenir le service des réservations le plus tôt possible.

Tarifs et modalités

Tarifs en vigueur à partir du 1er septembre 2016.

Visites libres

- Structures du secteur social : gratuit.

Visites guidées et animations avec un médiateur

- Groupes du secteur social et leurs accompagnateurs, dans la limite légale : 30 € par groupe et par animation.

Ce tarif comprend le droit d'entrée et une animation avec un médiateur. Les accompagnateurs bénéficient d'une dispense de droit d'entrée, dans la limite légale de un pour quatre personnes (groupe scolaire, centres de loisirs, établissements ou associations du secteur social), et de un pour une personne (groupes en situation de handicap). Les accompagnateurs supplémentaires devront s'acquitter du droit d'entrée.

CONTACT

Pour plus de renseignements

- [Remplissez le formulaire de contact](#)
- Ou contactez le service réservation au 01 60 66 22 27
- Ou contactez la médiatrice du musée au 01 64 19 27 40